



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal d'une session du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, séance ordinaire du 6 avril 2020, 20 h, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire  
M. Claude Rousseau → Conseiller  
M. François Pichette → Conseiller  
Mme Nathalie Vézina → Conseillère  
Mme Caroline Turgeon → Conseillère  
M. Alain Dion → Conseiller  
M. Patrick Noël → Conseiller

**et tous formant quorum.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Nicolas St-Gelais, agit comme secrétaire d'assemblée.

### 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec six conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

Considérant que la ministre Danielle McCann a signé un arrêté ministériel le 15 mars 2020 dont l'une des mesures ordonne ce qui suit :

*Le conseil et le comité exécutif ou administratif de toute municipalité, communauté métropolitaine, société de transport en commun ou régie intermunicipale sont autorisés à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.*

Le conseil siège à huis clos et les membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter par la voie de l'application Zoom.

Les membres du conseil acceptent que la documentation utile à la prise de décision soit disponible moins de 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance (article 148, C. M.).

### 2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-04-02-01

Il est proposé par Mme Nathalie Vézina  
appuyé par Mme Caroline Turgeon

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

Adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous :

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ..... 5843



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

2	LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	5843
3	ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL.....	5845
3.1	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020.....	5845
3.2	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020.....	5845
3.3	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mars 2020.....	5846
4	ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	5846
4.1	Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois.....	5846
4.2	État des personnes endettées pour taxes impayées au 31 décembre 2019.....	5846
5	SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	5847
5.1	Remerciements : Pompiers volontaires.....	5847
5.2	Adoption : Rapport d'activité annuel du service de prévention des incendies.....	5848
6	TRANSPORT.....	5848
6.1	Projet de construction du pont de l'Île d'Orléans et de réaménagement de la côte du Pont 5848	
7	HYGIÈNE DU MILIEU.....	5848
7.1	Avis de motion : « Règlement modifiant le règlement 469-2019 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2020 ».....	5848
7.2	Acceptation d'une offre de service : Les Solutions IDC.....	5849
8	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE.....	5850
8.1	Acceptation d'une offre de service : Inspection et audit de bâtiment.....	5850
9	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT.....	5851
9.1	Avis de non-conformité : 466, Côte du Pont.....	5851
9.2	Avis de non-conformité : 1067, chemin Royal.....	5851
10	LOISIRS ET CULTURE.....	5852
10.1	Engagement : Camp de jour.....	5852
11	CORRESPONDANCE.....	5853
12	SUIVI DES DOSSIERS DES ÉLUS.....	5853
13	DIVERS.....	5853
13.1	Association pulmonaire du Québec : Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux.....	5853
13.2	Demande d'aide financière : Club Optimiste de l'Île d'Orléans.....	5854
13.3	Société canadienne du cancer : Avril, mois de la jonquille.....	5854
14	PÉRIODE DE QUESTIONS.....	5855
15	LEVÉE DE LA SÉANCE.....	5855



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

N° de résolution  
ou annotation

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**3 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

**3.1 Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février  
2020**

2020-04-03-01

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance ordinaire le 3 février 2020 ;

CONSIDÉRANT que tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal  
préalablement à la présente séance ;

Il est proposé par M. Claude Rousseau  
appuyé par Mme Caroline Turgeon

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 en effectuant des corrections grammaticales et orthographiques qui n'affectent en rien la décision municipale.
2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2020-04-03-01  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3.2 Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars  
2020**

2020-04-03-02

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance ordinaire le 2 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT que tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal  
préalablement à la présente séance ;

Il est proposé par M. Alain Dion  
appuyé par M. François Pichette

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 tel que rédigé.
2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2020-04-03-02-01  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

### 3.3 Adoption et suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mars 2020

2020-04-03-03

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance extraordinaire le 17 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT que tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

Il est proposé par M. Claude Rousseau  
appuyé par M. Alain Dion

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mars 2020 tel que rédigé.
2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2020-04-03-03  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 4 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 4.1 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois

2020-04-04-01

CONSIDÉRANT l'étude des comptes par les élus préalablement à la présente séance ;

Il est proposé par M. François Pichette  
appuyé par Mme Nathalie Vézina

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Approuver tel que présenté le rapport des dépenses autorisées et payées de 251 924,29 \$ pour le mois de mars 2020.
2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer les documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2020-04-04-01  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4.2 État des personnes endettées pour taxes impayées au 31 décembre 2019

2020-04-04-02

Les conseillers prennent acte du dépôt de la liste des matricules pour taxes non payées de plus d'un an, mais moins de 3 ans en date du 31 décembre 2019.

Documents déposés : 2020-04-04-02  
2020-04-04-02-01



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

### 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 5.1 Remerciements : Pompiers volontaires

2020-04-05-01

CONSIDÉRANT la remise de barrettes pour services distingués provenant de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec le 22 février 2020 aux membres de la brigade des services de protection des incendies de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans suivants :

- M. Éric Chabot plus de 15 ans de service
- M. Étienne Légaré plus de 15 ans de service
- M. Maurice Bouchard plus de 10 ans de service
- M. Olivier Ferland plus de 10 ans de service
- M. Samuel Ferland plus de 10 ans de service
- Mme Vicky Bélanger plus de 5 ans de service
- M. Daniel Parent plus de 5 ans de service
- Mme Véronika Keith plus de 5 ans de service ;

CONSIDÉRANT l'apport au sein de la communauté et les années de loyaux services de Messieurs Éric Chabot, Étienne Légaré, Maurice Bouchard, Olivier Ferland, Samuel Ferland et Daniel Parent ainsi que Mesdames Vicky Bélanger et Véronika Keith ;

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Samuel Ferland ;

Il est proposé par M. Claude Rousseau  
appuyé par Mme Caroline Turgeon

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Adresser les plus sincères félicitations à Messieurs Éric Chabot et Étienne Légaré pour leur engagement de plus de 15 ans de service en tant que membre de la brigade des services de protection des incendies de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.
2. Adresser les plus sincères félicitations à Messieurs Maurice Bouchard, Olivier Ferland et Samuel Ferland pour leur engagement de plus de 10 ans de service en tant que membre de la brigade des services de protection des incendies de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.
3. Adresser les plus sincères félicitations à Monsieur Daniel Parent et Mesdames Vicky Bélanger et Véronika Keith pour leur engagement de plus de 5 ans de service en tant que membre de la brigade des services de protection des incendies de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.
4. Remercier Messieurs Éric Chabot, Étienne Légaré, Maurice Bouchard, Olivier Ferland, Samuel Ferland et Daniel Parent ainsi que Mesdames Vicky Bélanger et Véronika Keith pour leur apport important au sein de la communauté et pour toutes ces années de loyaux services.
5. Le conseil municipal prend acte de la démission de monsieur Samuel Ferland à titre de pompier volontaire du Service des incendies de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans en date du 24 février 2020 et le remercie pour son excellent travail au sein de la brigade.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Document déposé : 2020-04-05-01  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5.2 Adoption : Rapport d'activité annuel du service de prévention des incendies**

2020-04-05-02

CONSIDÉRANT le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de l'Île d'Orléans en vigueur ;

CONSIDÉRANT que l'autorité régionale doit, conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, remettre un rapport d'activité ;

CONSIDÉRANT que l'autorité locale, conformément à l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit adopter par résolution et transmettre au Ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie ;

Il est proposé par M. François Pichette  
appuyé par M. Claude Rousseau

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Accepter le contenu du rapport annuel d'activité 2019 du service de sécurité incendie.
2. Transmettre la présente résolution à la MRC de l'Île d'Orléans et au directeur des services incendies de la municipalité.
3. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents.

Document déposé : 2020-04-05-02  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **6 TRANSPORT**

### **6.1 Projet de construction du pont de l'Île d'Orléans et de réaménagement de la côte du Pont**

2020-04-06-01

Le Conseil ordonne et statue que ce sujet soit annulé.

## **7 HYGIÈNE DU MILIEU**

### **7.1 Avis de motion : « Règlement modifiant le règlement 469-2019 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2020 »**

2020-04-07-01



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

M. Alain Dion donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption un règlement modifiant le règlement 469-2019 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2020.

L'objet du projet de règlement à préparer est le report de la date d'échéance du paiement des taxes municipales.

Les instructions sont, par les présentes, données au directeur général d'assurer la préparation des procédures requises.

Document déposé : 2020-04-07-01

2020-04-07-02

### 7.2 Acceptation d'une offre de service : Les Solutions IDC

CONSIDÉRANT une lettre de la Fédération canadienne des municipalités datée du 30 septembre 2019 annonçant que la demande de subvention de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans soumise au titre de *Programme de gestion des actifs municipaux* a été approuvée pour un montant pouvant atteindre 30 928 \$ ;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2018-09-06-03 « Mandat : Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'égouts et des chaussées » ;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2018-11-06-01 « Acceptation d'une offre de service : Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'égouts et des chaussées » ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de structurer les couches des ponceaux et fossés dans ARC GIS, d'élaborer un devis technique pour le nettoyage des conduites, leur inspection et la recherche de raccords inversés et de saisir les radiers des conduites d'eaux usées et d'eaux pluviales dans les banques de données ;

Il est proposé par M. Claude Rousseau  
appuyé par M. François Pichette

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Accepter l'offre de service de « Les Solutions IDC Inc. » datée du 18 mars 2020, au montant de 8910 \$ (plus taxes) pour la réalisation de la proposition détaillée en annexe à la présente résolution.
2. Autoriser le financement de la proposition acceptée à même le surplus affecté au poste « Assainissement ».
3. Affecter à la réduction de la dépense ci-dessus toute contribution ou subvention pouvant être versée à la Municipalité pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense.
4. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2020-04-07-02  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

### 8 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

#### 8.1 Acceptation d'une offre de service : Inspection et audit de bâtiment

2020-04-08-01

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 456-2018 *Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments* le 3 décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2020-03-08-01 « Mandat : Avis de détérioration » ;

CONSIDÉRANT la demande de prix effectuée auprès de différents fournisseurs afin de contrôler les situations de vétusté et de délabrement des bâtiments sur les lots 139, 140-5 et 140-P, situés sur le territoire de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

CONSIDÉRANT le souhait du Conseil municipal de forcer les propriétaires des bâtiments mal entretenus à les entretenir ;

Il est proposé par Mme Nathalie Vézina  
appuyé par M. Claude Rousseau

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Accepter partiellement l'offre de service de la firme d'ingénierie Kostram daté du 24 mars 2020 pour la réalisation du mandat d'évaluation de vétusté et de délabrement des bâtiments sis sur les lots 139, 140-5 et 140-P, soit pour les services suivants :
  - Analyse du règlement avant la visite
  - Inspection des quatre bâtiments,
  - Relevé terrain et prise de note,
  - Mise en rapport et de recommandation.
2. Désigner l'équipe de Kostram à titre d'« officier municipal » au sens du règlement 456-2018 *Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments*.
3. Réaliser le mandat en conformité avec les recommandations des directions de la Santé publique du Québec et du Canada et suivant une autorisation de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans pour l'ensemble des interventions qui occasionnent une augmentation du risque de transmission de la COVID-19.
4. Affecter à la réduction de la dépense ci-dessus toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense.
5. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2020-04-08-01  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

N° de résolution  
ou annotation

**9 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**9.1 Avis de non-conformité : 466, Côte du Pont**

2020-04-09-01

CONSIDÉRANT les règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans ;

CONSIDÉRANT que la MRC est responsable de l'émission de constats d'infraction aux règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans ;

Il est proposé par M. Alain Dion  
appuyé par M. Claude Rousseau

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Mandater la MRC d'émettre des constats d'infractions au 466, Côte du Pont et d'entreprendre les procédures judiciaires pour faire cesser tout usage des terrains et des constructions, de même que toute implantation et toute apparence de ceux-ci qui pourraient s'avérer non conforme aux règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.
2. Transmettre la présente résolution à la MRC de l'île d'Orléans.
3. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2020-04-09-01  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.2 Avis de non-conformité : 1067, chemin Royal**

2020-04-09-02

CONSIDÉRANT le règlement de zonage en vigueur ;

CONSIDÉRANT que la MRC est responsable de l'émission de constats d'infraction au règlement de zonage en vigueur ;

Il est proposé par M. Claude Rousseau  
appuyé par Mme Nathalie Vézina

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Mandater la MRC d'émettre des constats d'infractions au 1067, chemin Royal et d'entreprendre les procédures judiciaires pour faire cesser tout usage des terrains et des constructions, de même que toute implantation et toute apparence de ceux-ci qui pourraient s'avérer non conforme aux règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.
2. Transmettre la présente résolution à la MRC de l'Île d'Orléans.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

3. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2020-04-09-02  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 10 LOISIRS ET CULTURE

#### 10.1 Engagement : Camp de jour

2020-04-10-01

CONSIDÉRANT la publication de l'offre d'emploi « moniteur(trice) au camp de jour » sur le site Internet de la Municipalité, dans les journaux *Autour de l'Île* et le *Clin d'œil* ;

CONSIDÉRANT la nécessité de combler cinq (5) postes au camp de jour pour l'été 2020 en vertu de l'organigramme de la Municipalité en vigueur et de la résolution 2020-01-13-04 « Mise à jour : Politique de gestion des ressources humaines » ;

Il est proposé par M. Patrick Noël  
appuyé par M. François Pichette

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Autoriser l'embauche de Madame Alice Rousseau à titre de monitrice au camp de jour.
2. Autoriser l'embauche de Madame Élisabeth Galibois à titre de monitrice au camp de jour.
3. Autoriser l'embauche de Madame Marina Lavoie à titre de monitrice au camp de jour.
4. Autoriser l'embauche de Madame Frédérique Blouin à titre de monitrice au camp de jour.
5. Autoriser l'embauche de Madame Gabrielle Ouellet à titre d'accompagnatrice au camp de jour.
6. Assortir ces embauches aux conditions prévues dans la Politique de gestion des ressources humaines en vigueur.
7. Abolir le premier échelon de la première classe d'emploi du camp de jour, soit celui comprenant les emplois suivants : moniteur du camp et moniteur du camp de danse.
8. Les moniteurs(trices) engagés en 2020 et ultérieurement débiteront leur progression à l'échelon 2.
9. Les moniteurs(trices) de danse engagée en 2020 et ultérieurement débiteront leur progression à l'échelon 3.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

10. Le salaire des moniteurs(trices) au camp de jour est fixé selon la grille salariale du camp de jour en vigueur.
11. Le salaire de l'accompagnatrice au camp de jour est fixé à 17,50 \$ / l'heure.
12. Autoriser ces embauches sous conditions d'un nombre suffisant d'inscriptions au camp de jour (clientèle régulière et clientèle ayant des besoins particuliers).
13. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2020-04-10-01  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 11 CORRESPONDANCE

2020-04-11-00

La liste de la principale correspondance reçue durant le mois de mars 2020 est déposée.

Document déposé : 2020-04-11-00

### 12 SUIVI DES DOSSIERS DES ÉLUS

2020-04-12-00

Les élus qui le souhaitent présentent les développements survenus dans leurs dossiers respectifs depuis la dernière séance ordinaire de ce conseil.

### 13 DIVERS

#### 13.1 Association pulmonaire du Québec : Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux

2020-04-13-01

CONSIDÉRANT qu'une des manifestations concrètes des changements climatiques est une croissance accrue des plantes allergènes présentes au Québec, dont la principale est l'herbe à poux ;

CONSIDÉRANT qu'une personne sur huit est allergique aux pollens ;

CONSIDÉRANT qu'en investissant dans diverses stratégies de prévention, il est possible de diminuer jusqu'à neuf fois les quantités de pollen émis et ainsi améliorer la santé de la population souffrant d'allergies saisonnières ;

CONSIDÉRANT que l'Association pulmonaire du Québec, en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), organise une campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux ;

CONSIDÉRANT que ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques et vise à mobiliser les villes et les municipalités québécoises afin qu'elles participent à l'effort collectif pour réduire les impacts néfastes de cette plante fortement allergène ;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

Il est proposé par M. Alain Dion  
appuyé par M. Patrick Noël

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Soutenir la « Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2020 » de l'Association pulmonaire de Québec tenue en collaboration avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux.
2. Mener une ou des activités d'arrachage, de prévention ou de sensibilisation de l'herbe à poux.
3. Publier l'article produit à cet effet par l'APQ dans le journal autour de l'Île.
4. Faire l'achat de cent (100) dépliants « Venir à bout de l'herbe à poux » au coût total de 15 \$ et dix (10) affiches d'identification de l'herbe à poux au coût total de 25 \$ (frais de livraison en sus).
5. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2020-04-11-01

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2020-04-13-02

### 13.2 Demande d'aide financière : Club Optimiste de l'Île d'Orléans

CONSIDÉRANT la demande de participation à la campagne de financement 2019-2020 du Club Optimiste de Île d'Orléans ;

CONSIDÉRANT qu'une contribution financière permet d'obtenir de la visibilité lors des activités du Club Optimiste et sur leur site web ;

Il est proposé par Mme Caroline Turgeon  
appuyé par Mme Nathalie Vézina

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Octroyer une aide financière de 150 \$ au Club Optimiste de l'Île d'Orléans pour l'appuyer dans la réalisation de sa mission, soit inspirer le meilleur chez les jeunes.
2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2020-04-11-10

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2020-04-13-03

### 13.3 Société canadienne du cancer : Avril, mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie ;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une (1) à trois (3) personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant ;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre (4) cancers sur dix (10) peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises ;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 points, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices et qu'il est possible de poursuivre l'objectif de la Société canadienne du cancer (SCC) d'un monde sans cancer ;

CONSIDÉRANT QUE la SCC est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le *Mois de la jonquille*, qu'il est porteur d'espoir et que la SCC encourage alors les Québécois et les Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer ;

Il est proposé par M. Patrick Noël  
appuyé par M. François Pichette

ET RÉSOLU CE QUI SUIVIT :

1. Décréter que le mois d'avril est le *Mois de la jonquille*.
2. Encourager la population à appuyer la cause de la SCC.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 14 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun contribuable n'étant présent, aucune question n'est adressée au conseil.

### 15 LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-04-15-01

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé ;

Il est proposé par Mme Caroline Turgeon  
appuyé par Mme Nathalie Vézina

ET RÉSOLU CE QUI SUIVIT :

1. De lever la séance à 20 h 48.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

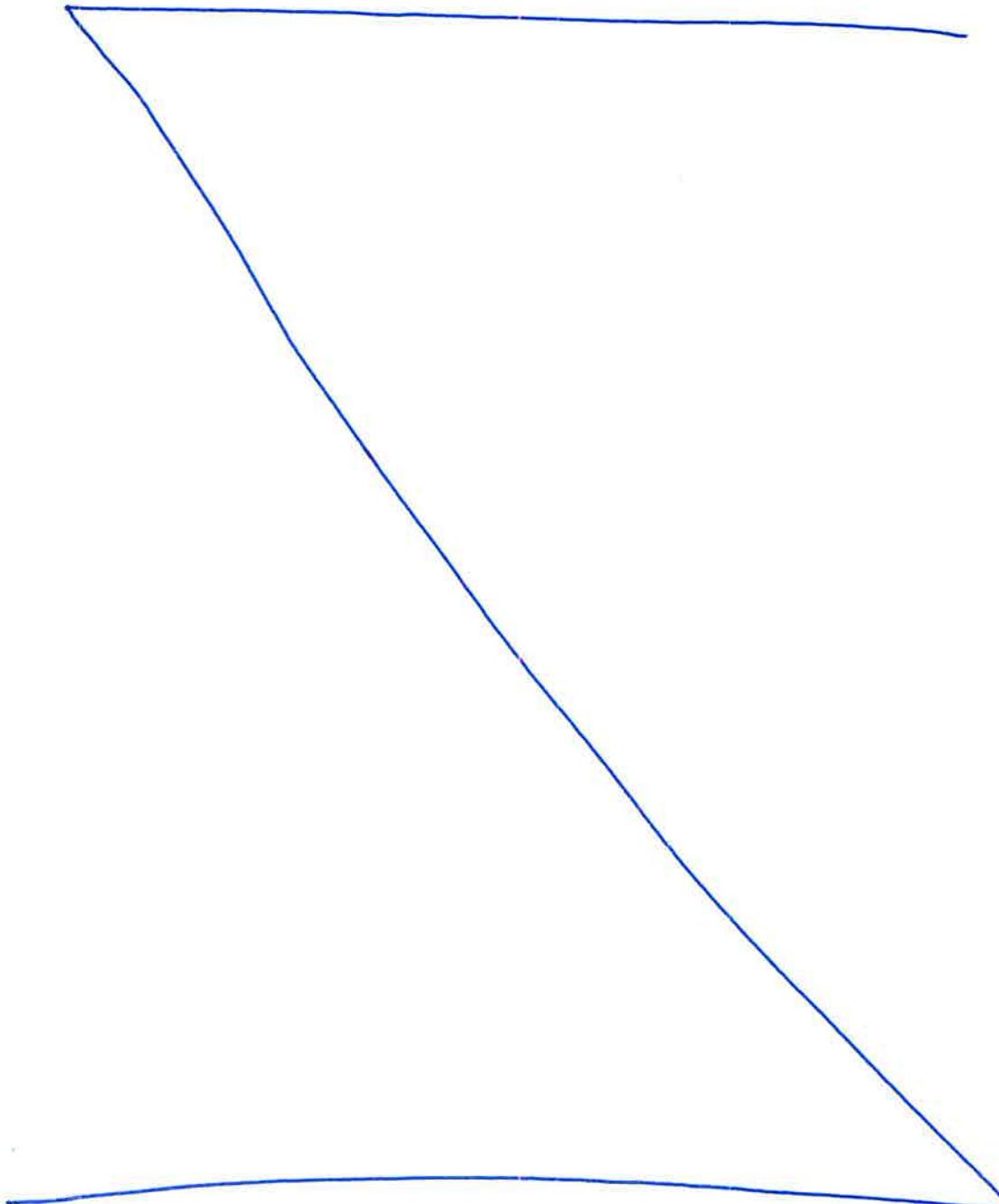
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

En signant le présent procès-verbal, M. le Maire est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal, lesquelles correspondent à ce qui a été discuté et adopté lors de la présente séance et renonce conséquemment à son droit de veto.<sup>1</sup>

  
M. Sylvain Bergeron  
Maire

  
M. Nicolas St-Gelais, urb. M.Sc.A.  
Directeur général et secrétaire-trésorier



<sup>1</sup> **Note au lecteur :** Monsieur le Maire ou toute autre personne qui préside une séance du conseil a droit de vote, mais n'est pas tenu de le faire ; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).  
Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution inclut le vote de monsieur le Maire. Une mention spéciale sera ajoutée pour signaler l'expression de s'abstenir de voter de monsieur le maire ou du président de la séance, le cas échéant.